

LIEN

Comparaison
des régimes

Aucun questionnaire médical n'est requis – l'acceptation de votre demande est garantie	LIEN 1 Standard	LIEN 2 Classique
MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE		
Maximums	Année 1 : 500 \$ Année 2 : 650 \$ Année 3+ : 800 \$	Le régime paie 80 % par personne par année, sous réserve du max. annuel
		Année 1 : 750 \$ Année 2 : 900 \$ Année 3+ : 1 100 \$
		Le régime paie 80 % par personne par année, sous réserve du max. annuel
SOINS DENTAIRES		
Maximums	Non compris	Année 1 : 600 \$ Année 2 : 800 \$ Année 3+ : 1 000 \$
Fréquence de rappel		par personne par année
Soins de base		9 mois
Soins de base étendus		Le régime paie 80 %, sous réserve du max. annuel
Soins majeurs		Le régime paie 80 %, sous réserve du max. annuel
Soins orthodontiques		Non compris
SOINS DE LA VUE		
Lunettes ou lentilles cornéennes vendues sur ordonnance, chirurgie oculaire au laser	150 \$ par personne tous les 2 ans	200 \$ par personne tous les 2 ans
Examens de la vue	50 \$ par personne tous les 2 ans	
SOINS DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRES		
La télémédecine de Maple	4 consultations en ligne avec des médecins généralistes autorisés, sept jours par semaine, toute l'année (de 7 h à minuit, heure locale)	
Services professionnels ou thérapeutes autorisés		
Chiropraticien, physiothérapeute, podologue/podiatre, diététicien, naturopathe, ostéopathe	20 \$ par visite; 15 visites par personne par praticien par année	300 \$ par personne par praticien par année
Massothérapeute, acupuncteur	20 \$ par visite; 15 visites par personne par praticien par année	
Orthophoniste	300 \$ par personne par année	
Psychologue/psychothérapeute/travailleur social agréé	Maximum combiné de 600 \$ par personne par année	
Thérapie d'Inkblot ^{MC†}	4 heures de consultation virtuelle (2 heures de thérapie individuelle, 2 heures de thérapie pour couples) par personne, par année; une thérapie supplémentaire est admissible au titre de la garantie pour services de psychologie	
Soins dentaires accidentels	2 500 \$ par personne par année	5 000 \$ par personne par année
Transport par ambulance	Transports terrestre et aérien	
Appareils auditifs	300 \$ par personne tous les 4 ans	400 \$ par personne tous les 4 ans
Services médicaux – Tests de diagnostic et radiographies, équipement de dialyse, tests de laboratoire	2 000 \$ par personne par année	
Articles médicaux et services de soutien à domicile (soins infirmiers à domicile) Maximums distincts pour les articles médicaux et les services de soutien à domicile	1 500 \$ par personne par catégorie de garantie par année	2 500 \$ par personne par catégorie de garantie par année
HOSPITALISATION (Chambre à deux lits ou à un lit)		
Remboursement de la différence entre les frais standard pour l'hospitalisation en salle commune et les frais pour l'hospitalisation en chambre à deux lits ou à un lit dans un hôpital général public de votre province ou territoire de résidence	200 \$ par personne par jour, pour une durée maximale de 30 jours par année	
VOYAGE (Couverture hors de la province ou du pays)		
Protection pour les voyages multiples en cas d'urgence médicale	10 jours par voyage 5 000 000 \$ par personne par année	

LIEN

Comparaison
des régimes

Aucun questionnaire médical n'est requis – l'acceptation de votre demande est garantie	LIEN 3 Suprême	LIEN 4 Élite
MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE		
Maximums	Année 1 : 1 200 \$ Année 2 : 1 350 \$ Année 3+ : 1 500 \$ Le régime paie 80 % par personne par année, sous réserve du max. annuel	Année 1 : 2 300 \$ Année 2 : 2 400 \$ Année 3 : 2 500 \$ Année 4+ : 2 700 \$ Le régime paie 80 % par personne par année, sous réserve du max. annuel
SOINS DENTAIRES		
Maximums	Année 1 : 750 \$ Année 2 : 1 000 \$ Année 3+ : 1 250 \$ par personne par année	Année 1 : 1 000 \$ Année 2 : 1 250 \$ Année 3+ : 1 750 \$ par personne par année
Fréquence de rappel	9 mois	6 mois
Soins de base	Le régime paie 80 %, sous réserve du max. annuel	
Soins de base étendus	Le régime paie 80 %, sous réserve du max. annuel	
Soins majeurs	Le régime paie 50 % commençant la 3 ^e année, sous réserve du max. annuel	Le régime paie 60 % commençant la 3 ^e année, sous réserve du max. annuel
Soins orthodontiques	Non compris	Le régime paie 60 % commençant la 3 ^e année; maximum à vie de 2 000 \$ par personne
SOINS DE LA VUE		
Lunettes ou lentilles cornéennes vendues sur ordonnance, chirurgie oculaire au laser	250 \$ par personne tous les 2 ans	300 \$ par personne tous les 2 ans
Examens de la vue	65 \$ par personne tous les 2 ans	80 \$ par personne tous les 2 ans
SOINS DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRES		
La télémédecine de Maple	4 consultations en ligne avec des médecins généralistes autorisés, sept jours par semaine, toute l'année (de 7 h à minuit, heure locale)	
Services professionnels ou thérapeutes autorisés		
Chiropraticien, physiothérapeute, podologue/podiatre, diététicien, naturopathe, ostéopathe	400 \$ par personne par praticien par année	600 \$ par personne par praticien par année; maximum combiné de 1 200 \$ par personne par année
Massothérapeute, acupuncteur	20 \$ par visite; 20 visites par personne par praticien par année	30 \$ par visite; 20 visites par personne par praticien par année
Orthophoniste	400 \$ par personne par année	600 \$ par personne par année
Psychologue/psychothérapeute/travailleur social agréé	Maximum combiné de 600 \$ par personne par année	
Thérapie d'Inkblot ^{MC†}	4 heures de consultation virtuelle (2 heures de thérapie individuelle, 2 heures de thérapie pour couples) par personne, par année; une thérapie supplémentaire est admissible au titre de la garantie pour services de psychologie	
Soins dentaires accidentels	10 000 \$ par personne par année	
Transport par ambulance	Transports terrestre et aérien	
Appareils auditifs	500 \$ par personne tous les 4 ans	600 \$ par personne tous les 4 ans
Services médicaux – Tests de diagnostic et radiographies, équipement de dialyse, tests de laboratoire	2 000 \$ par personne par année	
Articles médicaux et services de soutien à domicile (soins infirmiers à domicile) Maximums distincts pour les articles médicaux et les services de soutien à domicile	5 000 \$ par personne par catégorie de garantie par année	
HOSPITALISATION (Chambre à deux lits ou à un lit)		
Remboursement de la différence entre les frais standard pour l'hospitalisation en salle commune et les frais pour l'hospitalisation en chambre à deux lits ou à un lit dans un hôpital général public de votre province ou territoire de résidence	200 \$ par personne par jour, pour une durée maximale de 30 jours par année	250 \$ par personne par jour, pour une durée maximale de 30 jours par année
VOYAGE (Couverture hors de la province ou du pays)		
Protection pour les voyages multiples en cas d'urgence médicale	15 jours par voyage 5 000 000 \$ par personne par année	

Descriptions des garanties

MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE

Médicaments sur ordonnance dont l'utilisation est approuvée au Canada, qui doivent être délivrés sur ordonnance, en vertu de la loi, et prescrits par un médecin praticien autorisé.

Les médicaments de marque sont couverts si aucun équivalent générique n'existe.

Les produits d'abandon du tabac et les médicaments pour le traitement de l'obésité, de l'infertilité et de la dysfonction érectile ne sont pas couverts.

Résidents du Québec : Pour être admissible à présenter une demande d'adhésion aux régimes LIEN, vous devez être couvert par le régime public d'assurance-médicaments d'ordonnance de la RAMQ (Régie de l'assurance maladie du Québec). Vos demandes de règlement pour médicaments d'ordonnance doivent être soumises en premier à la RAMQ. Lorsque la RAMQ rembourse une partie du coût des médicaments, les soldes impayés (y compris les quotes-parts et les franchises) seront coordonnés pour que vous puissiez être remboursé jusqu'à 100 % des frais admissibles engagés. Si le médicament n'est pas couvert par la RAMQ, la quote-part standard s'applique.

SOINS DENTAIRES

SOINS DE BASE

- Nettoyage préventif
- Examens de routine, radiographies
- Obturations et extractions
- Traitement au fluorure pour les enfants

SOINS DE BASE ÉTENDUS

- Traitement endodontique – traitement radiculaire
- Traitement périodontique – détartrage et surfaçage radiculaire, équilibrage occlusale
- Réparation, rebasage et ajustement des prothèses dentaires

SOINS MAJEURS

- Couronnes et inscrustations, prothèses dentaires, ponts

SOINS ORTHODONTIQUES

- Traitement orthodontique pour redresser les dents et corriger la morsure

SOINS DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRES

THÉRAPIE D'INKBLOT^{MC†}

Consultation virtuelle avec le thérapeute qualifié d'Inkblot qui répond le mieux à vos besoins. Inkblot propose un processus de jumelage unique et souple qui tient compte de la diversité, des principes d'inclusion et des préférences personnelles, ainsi que des titres de compétences des thérapeutes qui répondent à vos besoins cliniques. Au final, le choix vous appartient. Vous n'avez aucuns frais à déboursier pour ces 4 heures initiales de thérapie (2 heures de thérapie individuelle, 2 heures de thérapie pour couples). Vous pouvez planifier facilement d'autres séances virtuelles, lesquelles peuvent être couvertes par la garantie pour services de psychologie.

ARTICLES MÉDICAUX

- Articles pour faciliter la vie quotidienne (comme des lits similaires aux lits d'hôpital, des tiges à soluté, des perroquets et des bassins de lit)
- Attelles, plâtres, cathéters et accessoires pour stomie
- Bas de contention
- Fournitures pour diabétiques
- Bottes ou chaussures sur mesure, orthèses plantaires sur mesure
- Aides à la mobilité (comme les cannes, les béquilles, les déambulateurs, les fauteuils roulants)
- Prothèses
- Articles pour la respiration et le cœur (comme les systèmes de surveillance respiratoire ou cardiaques pour les nourrissons, les compresseurs, l'oxygène)

Quelques points à retenir...

Acceptation garantie

Votre acceptation est garantie pour tous les régimes SantéAssurée^{MC} LIEN, dans la mesure où vous présentez votre demande d'adhésion dans les 90 jours qui suivent la cessation des garanties du régime collectif de votre employeur et où GreenShield^{MC} reçoit votre paiement initial.

Mieux encore, les régimes LIEN ont été spécialement conçus pour couvrir les affections préexistantes, jusqu'à concurrence des maximums indiqués, évidemment.

Information supplémentaire

Le comparateur de régimes est un sommaire; il ne constitue pas un contrat. Les modalités, les restrictions et les exclusions sont expliquées en détail dans le contrat établi par GreenShield à l'approbation de la demande d'adhésion.

Il y aura remboursement des dépenses admissibles engagées au titre de services et de fournitures, payées et reçues par la personne couverte sous réserve que ces services et fournitures sont, selon GreenShield, médicalement nécessaires au traitement d'une maladie ou d'une blessure, et raisonnables et d'usage en tenant compte de tous les facteurs. Les frais pour les services médicaux couverts par les régimes d'assurance maladie provinciaux ou territoriaux ne sont pas admissibles en vertu des régimes LIEN.

Les montants des couvertures sont en dollars canadiens.

Les garanties peuvent être modifiées; GreenShield enverra un préavis écrit de trente (30) jours aux titulaires de police.

Prêt à obtenir une soumission?

www.santeassuree.ca

Des questions?

1 844 833-7873

Régimes offerts et assurés par

Green Shield Canada.

La société Maple possède et exploite la plateforme Maple ainsi que les services de soins de santé Maple.

La thérapie d'Inkblot est fournie par Inkblot Technologies Inc. Inkblot^{MC†} est une marque de commerce d'Inkblot Technologies Inc.

^{MC} Marques de commerce appartenant à Green Shield Canada.

© 2023 Green Shield Canada. Tous droits réservés.

Green Shield Canada

8677 Anchor Drive, C.P. 1606, Windsor, ON N9A 6W1

1 888 711-1119